Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 83 (1991)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse

REVUE SYNDICALE SUISSE

Paraît six fois par an
N° 1 – 1991 – 83e année

Harcelons le harcèlement!

La force d'inertie de ce que l'on peut appeler *idées reçues, inconscient collectif, éléments d'idéologie,* ou que sais-je encore, est certainement une des plus lourdes à déplacer. Ne serait-ce, peut-être, que parce qu'elle est d'abord une des plus difficiles à déceler, puis à traquer. L'image de la femme en tant qu'idée reçue ou doxa ou... (voir notre liste plus haut) en est un exemple frappant. Que de combats n'a-t-il pas fallu, par exemple, pour épurer (et y est-on vraiment parvenu à ce jour...) les manuels scolaires de stéréotypes du genre, plus ou moins *adaptés,* «papa lit et maman coud»?

Or ce substrat culturel de l'image féminine n'est pas seulement des plus enfouis, il induit des conduites typiques elles aussi: celles de l'homme, du mâle, face à la femme. Le harcèlement sexuel, dont la femme est la victime (et victime est le mot juste!) en est une peu glorieuse expression. La lutte pour l'éradiquer n'en est, dans nos sociétés qui se targuent d'être modernes, civilisées et égalitaires, qu'à ses balbutiements. L'absence de réaction des femmes et des milieux concernés, ceux qui, quant à eux, se targuent d'être progressistes, n'en est pas la cause première. Celle-ci réside sans doute d'abord dans la profondeur, culturellement parlant, à laquelle plongent ces comportements inacceptables.

N'oublions toutefois pas que ces «milieux concernés» et «progressistes» sont, à leur manière, également *solidaires* de cette société qu'ils cherchent à transformer et que, par conséquent, ils n'échappent pas totalement à l'influence de ce substrat culturel où le mâle trône encore. Autrement dit, le machisme ambiant fait encore certains ravages ou des ravages certains (c'est selon les cas et les... personnes) jusque dans le mouvement ouvrier toujours à prédominance virile. Pour cette raison au moins, il nous a paru nécessaire de faire un tour du problème «harcèlement sexuel au travail», sous l'angle d'un épisode genevois passé – mais encore frais – d'un commentaire juridique précis et détaillé ainsi que, visées toutes pratiques et nécessaires à la fois, sous celui de la politique syndicale à adopter concrètement sur cette question et d'une bibliographie sélective destinée à faciliter l'information de tout un chacun. Car tout un chacun est directement concerné.

fq